



Chers amis démocrates du Togo,

Ce 4 juin 2010 est une journée funeste pour la démocratie et pour la liberté d'expression au Togo.

C'est un jour de deuil, pour tous ceux qui au Togo, luttent inlassablement depuis le 4 mars 2010, dans le calme mais avec détermination pour faire éclater au grand jour la Vérité des Urnes et des comptes publics.

Le Tribunal de Grande Instance de Lomé, qui a prononcé la dissolution de notre Parti OBUTS, en prenant une décision contraire à la reconnaissance prononcée par la Cour Constitutionnelle du Togo, lors du dépôt de ma candidature à l'élection Présidentielle du 4 mars 2010, vient d'apporter la preuve éclatante de l'absence totale de séparation des pouvoirs exécutifs et judiciaire au Togo.

Cette décision de justice inique est contraire au droit, dans la mesure où aucun des attendus sur lesquels est fondé le jugement n'a de valeur légale en regard des textes en vigueur et notamment de la Charte des partis politiques.

Elle illustre parfaitement le caractère éminemment politique du jugement.

Ce n'est pas le fruit du hasard, si la procédure de référé, instruite à la sauvette, et jours après celle qui a été intentée contre l'UFC.

En réalité, la dissolution d'OBUTS est la réponse judiciaire de Faure GNASSINGBE et du gouvernement, à la mobilisation populaire sans précédent qui a caractérisé la marche du 29 mai, pour dire sa désapprobation à l'égard du gouvernement HOUNGBO II.

Ceux qui ont choisi de participer, de cautionner ou d'avaliser d'une manière ou d'une autre, l'avènement de ce gouvernement, portent aujourd'hui la responsabilité conjointe et solidaire, d'une atteinte sans précédent à la liberté d'expression politique dans ce pays, qui nous fait faire un recul historique de plus de quarante ans.

En réalité Faure GNASSINGBE, dont l'illégitimité éclate aujourd'hui au grand jour, et se trouve chaque jour illustrée, au gré de ses actes de gouvernance, est obligé de recourir à la justice pour tenter de faire taire la contestation populaire pour récuser les résultats du scrutin du 4 mars 2010, et faire valoir la victoire de Jean-Pierre FABRE, à laquelle OBUTS s'est associée sans réserves, et à juste titre, depuis le premier jour aux côtés de ses alliés du FRAC.

Les conclusions du rapport final de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne, ont confirmé qu'il est impossible aujourd'hui à Faure GNASSINGBE de revendiquer la moindre victoire, en regard des irrégularités graves dont le scrutin a été entaché.

Cette décision de justice est lourde de sens, car elle ouvre la voie à toutes les dérives possibles, y compris les pires.

Si l'on ajoute à la décision qui vient d'être prise, le fait que dans le gouvernement HOUNGBO II, aucun ministre de la Défense n'ait été nommé, laissant les mains entièrement libres à Faure GNASSINGBE, dans la gestion des Armées, et ceci sans contrôle possible du parlement, nous voyons bien qu'en l'espace de deux mois seulement, nous avons assisté au Togo à une régression sans précédent des libertés publiques, notamment les politiques et d'expression.

En portant les coups les plus durs qui soient, aux partis de l'opposition et aux forces qui représentent aujourd'hui l'alternance politique, par les moyens les plus vils, l'objectif poursuivi par Faure GNASSINGBE, est de créer les conditions pour

que s'installe une lassitude populaire qui lui laisserait les mains libres pendant cinq ans encore, pour continuer à piller les richesses nationales et faire souffrir des millions de togolais qui n'ont même pas de quoi assurer leur quotidien.

Mais ce choix est le pire qu'il pouvait faire, car rien ne nous empêchera de continuer la lutte pour la vérité des urnes et des comptes publics que nous avons entreprise dès le lendemain du 4 mars 2010 et pour faire valoir les propositions cohérentes qui permettent par des mesures d'urgence de soulager immédiatement la vie de nos compatriotes.

J'entends saisir dans les heures qui viennent les Présidents de tous les pays partenaires du Togo pour les mettre en face de leurs responsabilités, devant la gravité de cette situation.

Je vous appelle à rester unis et déterminés et à manifester encore plus nombreux pour exiger le rétablissement d'OBUTS dans ses droits, et pour continuer le combat de la vérité des urnes.

Restons unis, jusqu'au bout, c'est le seul gage de notre future victoire !

Aucune décision de justice ne pourra entamer notre détermination.

Que Dieu protège le Togo !

Lomé 4 juin 2010

Agbéyomé KODJO

Président d'OBUTS

Coordinateur National Provisoire du CVU